

Sommaire

Introduction :

- Définition
- Explications
- Problématique
- Plan

I- Les causes et les problèmes du chômage

1)-les différentes causes

2)-quelles sont-les problèmes du chômage ?

3)- en détail

- a)-Un problème économique
- b)- Un problème social
- c)- Un problème psychologique et culturel
- d)- les problèmes relationnel et contractuels institutionnel et juridique

II- les conséquences du chômage

1)- les différentes conséquences du chômage

2)- certaines en détail

- a- Perte de revenus
- b- Exclusions
- c- Endettement
- d- Perte de statut social
- e- Perte de logement
- f- conséquences sur l'éducation des enfants
- g- Délinquances
- h- Drogues

III- Les solutions et les mesures mise en place pour lutter contre le problème du chômage

1)- Les traitements mis en place

- a) traitement économique
- b) traitement social

2)- Quelles sont ces solutions

3)- En détail

- 1) offre d'emplois
- b)-la demande d'emploi

IV- Coûts sociaux du chômage.

1- Les coûts économiques du chômage

2- Les coûts externes du chômage

Conclusion: Documents graphique sur les **Votes extrémistes** sur les conséquences du chômage.

1)- Définitions

Le chômage au sens du BIT

Etre sans travail, être disponible pour travailler, et avoir fait des démarches en vue de trouver un emploi.

Budget social : Document qui prévoit les dépenses et recettes sociales, pour une année civile.

Politique budgétaire : ensemble des mesures (ou actions) prises par les pouvoirs publics destinées à agir sur l'économie (et/ou sur le social) en intervenant sur les dépenses et les recettes de l'État.

2)-Interprétation :

- La société actuelle est soumise à des transformations profondes qui en touchent les fondements et le fonctionnement. Parmi ces transformations, l'évolution de la structure de l'emploi et du chômage est sans aucun doute le problème le plus préoccupant de la société moderne.

Le traitement du chômage et de l'exclusion sociale passe, comme nous venons de le voir, par la liaison avec d'autres domaines et d'autres formes d'intervention. Or une série de nouveaux problèmes apparaît dans le contexte actuel et peut constituer des opportunités, mais aussi parfois des menaces. A titre d'exemple, nous retiendrons l'évolution des modes de vie et de consommation, les problèmes d'environnement et le développement des technologies de communication.

3)-Problématique :

Quels sont les problèmes et conséquences du chômage ? Comment a-t-on su remédier à ces problèmes ?

4)-Plan :

Afin de répondre à cette problématique, nous monterons dans une première partie les causes du chômage

Ainsi que les conséquences puis les abus sociaux avant de nous intéresser u solutions et solution mise en place pour lutter contre ce problème du chômage.

I- Les causes et les problèmes du chômage

Toutes ces observations montrent à quel point le problème de la lutte contre le chômage est devenu un sujet complexe dans lequel interviennent de multiples facteurs. Le chômage apparaît ainsi comme un problème à la fois économique, social, psychologique, relationnel et contractuel, institutionnel/juridique:

1)- Causes du chômage :

les causes du chômage les plus retrouvées sont naturellement :

- Ralentissement de la croissance économique conduisant à des licenciements ;
- Forte diminution des intérimaires (besoin de flexibilité des entreprises pour faire face aux variations conjoncturelles, adaptation des effectifs au besoin de l'entreprise) ;
- Effet des 35 heures qui s'estompe ;
- Arrivée sur le marché du travail d'inactifs non prévus ;
- Fin du service militaire ;
- Gel des embauches dans une conjoncture plutôt morose ;

2)- problème du chômage

Au cours des trente années qui ont suivi la dernière guerre mondiale (1945-1975: période dite des "30 glorieuses"), la croissance économique était avant tout basée sur la concentration des entreprises qui permettait une augmentation considérable de la productivité du travail et assurait pratiquement le plein emploi de la population active. Or, vingt ans plus tard, les nouveaux progrès technologiques, la mondialisation de l'économie et, plus récemment, de l'information, remettent cette logique en question: après l'agriculture et le secteur primaire, les grandes entreprises du secteur secondaire ne sont plus créatrices d'emploi, mais doivent au contraire réduire le nombre de postes de travail pour rester compétitives sur le marché mondial.

Les plus grands problèmes sont sur l'économie, le social, le problème psychologique et culturel ainsi que relationnel et contractuels, institutionnel et juridique ...

3)- En détail

a)-Un problème économique :

Dans la mesure où la réduction du chômage dans sa globalité passe par la création de nouvelles activités. En partant de la constatation que le secteur tertiaire (services, commerce, tourisme, etc.) est sans doute le plus potentiellement porteur d'emploi, c'est essentiellement dans ce secteur que se situent les nouveaux

gisements d'emploi. Mais d'autres opportunités existent au niveau de certaines niches de marché.

b)- Un problème social :

Dans la mesure où le chômage touche plus particulièrement certaines couches de population, les entraînant dans un chômage longue durée, à l'origine d'autres problèmes et de processus d'exclusion.

c)- Un problème psychologique et culturel :

Dans la mesure où l'acceptation ou non d'une situation de chômage passe par une remise en cause de schémas traditionnellement dominants, profondément ancrés dans le subconscient collectif, au profit de nouveaux critères de valorisation. Par exemple, pour les hommes qui ont plus de 20 ans d'expérience professionnelle dans un métier, se retrouver licenciés du jour au lendemain, sans perspective d'exercer à nouveau ce métier, est un choc très dur. Leur réinsertion passe alors par un travail d'autoanalyse pour revaloriser d'autres aspects de leur personnalité.

d)- les problèmes relationnel et contractuels, institutionnel et juridique
Non détaillé par manque de sources !

1- quelles sont t'elles ?

Il existe naturellement, à cause des problèmes du chômage des conséquences qui agissent sur presque tous les domaines, voici quelques une de ces conséquences : la Perte de revenus, les Exclusions, l'Endettement, la Perte de statut social et la Perte de logement, l'éducation des enfants, la hausse de la délinquance, l'utilisation des drogues, le stress, la déprime, les maladies, la perte de lien familiaux, la création du sentiment d'inutilité. Certaines conséquences sont un peu exagérées, mais on les retrouve pas mal lors de différents sondages sur les conséquences du chômage.

2)-certaines en détail

a)- Perte de revenus

L'une des conséquences importantes du chômage sur l'individu, surtout lorsque celui-ci se prolonge dans le temps, est l'exclusion financière liée à la perte de revenu (perte du 13ème mois, restaurant d'entreprise, avantages en nature). La perte moyenne du revenu d'un ménage touché par le chômage représente 25 %.

En prenant comme seuil de pauvreté la demi-médiane du revenu par unité de

consommation, la pauvreté touche 12 % de la population française. Outre l'inégalité économique qui est la principale source de discrimination, le chômage génère une incontestable inégalité sociale et culturelle.

b)- Exclusions

L'exclusion est sans conteste l'un des termes le plus couramment utilisés pour stigmatiser les dysfonctionnements d'une société qui serait devenue une fabrique à exclus. La difficulté à définir l'exclusion comme la pauvreté et la précarité tient à son caractère multidimensionnel. Elle peut être sociale, politique, économique ou tout à la fois. On est exclu du logement, de l'accès à l'emploi par exemple.

L'exclusion introduit de surcroît l'idée d'une rupture dans un continuum protégé par des droits ou, du moins, des garanties sociales minimales. De plus, elle a une dimension dynamique par le cumul de plusieurs exclusions (travail, revenu, logement, santé...) et par l'impossibilité ou l'incapacité pendant une période plus ou moins longue de « *bénéficier, des droits attachés à la situation sociale et à l'histoire de l'individu concerné* »

c)-Endettement

Alors que l'on refuse l'accession au logement pour les travailleurs précaires et les chômeurs (on ne prête qu'aux riches !), les ménages concernés sont souvent sollicités par des prêts à la consommation, avec des taux de remboursement beaucoup plus élevés. Ces prêts génèrent des profits conséquents pour les organismes financiers, qui sont pour l'occasion moins regardants quant à la capacité des clients à honorer leur dette. Certaines personnes au chômage ont les pires difficultés à refréner une frénésie d'achats qui peut être analysée comme un signe d'existence palliatif.

d)-Perte de statut social

selon l'organisme Option 45, « il s'agit notamment de perte de statut social, de remise en question, de baisse d'estime de soi de dévalorisation, de problèmes de santé physiques et mentaux.

e)- Perte de logement

L'acquisition du logement est exclue pour les chômeurs, à cause d'un revenu trop faible et du manque de stabilité dans le temps de ce revenu. Pour ceux qui ont eu la chance d'obtenir un prêt au moment d'un emploi stable, une période de chômage est souvent fatale à la régularité des remboursements. La revente du logement, dans des conditions financières désastreuses, fait que l'effort financier fait par le ménage pendant de longues années est souvent réduit à néant par cette situation économique imprévue.

f)- Conséquences sur l'éducation des enfants

la perte de revenu, liée au chômage, a nécessairement des répercussions sur l'éducation des enfants, dans plusieurs domaines, à savoir l'alimentation,

l'habillement, le confort et l'espace habitable, la prévoyance de la santé le soutien scolaire, l'offre de loisirs, le sport, la culture, les vacances ...

g)- Délinquances

Une idée répandue, selon laquelle la conjoncture socio-économique a un impact sur le taux de criminalité, est couramment admise dans l'opinion publique. De nombreuses études ont montré la corrélation entre chômage et délinquance. La difficulté intervient lorsque l'on tente de chiffrer la part de délinquance qui a pour cause première le chômage. Quoi qu'il en soit, ce lien chômage délinquance est une donnée que les pouvoirs publics ne peuvent ignorer.

La difficulté de trouver un emploi est incontestable. Elle s'aggrave s'il s'agit d'un premier emploi ou d'un candidat sans diplôme. Si, face à ces achoppements, des moyens illégaux d'argent facile se présentent, notamment le trafic de drogue, qui rapporte en une journée l'équivalent de ce que peut gagner en un mois un salarié, ne nous étonnons pas que certains basculent dans la délinquance.

h)- Drogues

Le lien entre le chômage et une consommation plus élevée de drogue, et le renforcement de ce lien entre 1996 et 2004, constaté dans les sondages Eurobaromètre, se vérifient dans le rapport annuel de l'OEDT pour l'année 2004. Cela met en évidence le fait que les personnes socialement défavorisées constituent l'un des groupes à haut risque pour la toxicomanie. De même, l'OEDT indique que le chômage est l'un des facteurs qui font obstacle à la réadaptation des usagers de drogues.

1)-qui abuse et pourquoi ?

Ce sont, en général les profiteurs de la société qui cherchent à gagner le plus de revenu sans travailler, et par la même occasion reçoivent toutes sortes d'allocation. Malheureusement pour eux, l'article 79, s'occupe de ces personnes.

2)- L'article 79 Prépare les exclusions !

* Ils l'ont fait... Le Parlement a donc adopté, l'article 79 qui organise les perquisitions des inspecteurs de l'Onem au domicile des chômeurs et autres allocataires sociaux.

*Le but de cet article, outre qu'il légalise la chasse aux chômeurs présentés comme des "fraudeurs" en puissance, est de faire basculer un maximum d'isolés vers le sous statut de cohabitants, et ainsi de réduire leurs allocations...

* C'est une étape supplémentaire dans le processus d'exclusion massive du droit aux indemnités. Rappelons le déjà sinistre article 80 qui prévoit que pour les sous statuts cohabitants ayant chômés, plus de une fois et demie la durée moyenne de

chômage, pour leur sexe, leur âge et dans leur région... l'exclusion devient automatique (merci l'informatique).

* Toutes ces mesures ne font que renforcer une véritable politique d'apartheid social dont les résultats sont visibles : l'exclusion et l'appauvrissement de franges de la population chaque jour plus importantes.

3)-Alternative Libertaire et vie privée

Le contrôleur de l'Onem n'entrera pas ! Nous refusons une loi qui viole les droits constitutionnels des chômeurs ! La Ligue des Droits de l'Homme dénonce cette loi inique et pourtant des partis prétendument démocratiques sont prêts à raboter nos droits. Il suffit ! La misère dans laquelle nous plonge le fait d'être sans emploi est financière et elle se fonde aussi sur des pratiques discriminatoires.

Le sans emploi n'est plus perçu comme un citoyen pouvant bénéficier de tous les droits et garanties de l'Etat. Etre sans emploi entraîne une prédominance des obligations sur les droits. C'est la dimension morale qui justifie cette dérive. L'idée selon laquelle les pauvres sont coupables de leur situation est inhérente au néolibéralisme (héritée de Mill et Ricardo). En criminalisant le sans emploi, "dangereux fraudeur", l'Etat justifie sa politique punitive. Désormais un droit se mérite et implique une responsabilisation individuelle.

Comme le décrit le sociologue Andrea Rea : L'apartheid social est organisé par les politiques publiques et la participation à l'économie formelle devient désormais une condition préalable à l'accès à la pleine citoyenneté (in La société en miettes, éditions Labor, 1997). Le gouvernement a remplacé les adages : Il faut travailler pour vivre et Tout travail mérite salaire par Toute allocation mérite travail. La politique d'exclusion massive du droit aux allocations sociales prend alors tout son sens. Les sans emploi ne forment alors rien d'autre qu'une main-d'œuvre de réserve pour le patronat qui l'utilise tour à tour en clair ou en noir, selon ses besoins. Le sans emploi est l'otage d'un système. D'un côté : l'Onem le traque sans relâche jusqu'à violer son intimité, le piéger quand il répond à une offre d'emploi ; de l'autre, il est contraint d'accepter des offres de travail (quand il y en a) à des conditions souvent inférieures (ALE, PEP, activation des allocations, etc.) à celles des autres travailleurs (qui sentent aussi peser la menace sur leur emploi et leurs conditions de travail et salariales). Nous ne sommes pas dupes de la double contrainte que nous vivons et des objectifs poursuivis par les politiques publiques, main dans la main avec le patronat : casser la sécu, réduire les salaires. Et nous disons non ! Ensemble, avec d'autres collectifs dans le pays.

4)-Ce qui peut être revendiqué

- Le relèvement conséquent de tous les minima vitaux (chômage, minimex, pension, invalidité, etc.).
- La suppression du statut de cohabitant, chaque personne ayant le droit de vivre dans la dignité.
- La suppression de l'article 80 sur l'exclusion pour chômage de longue durée.
- L'arrêt des contrôles de l'Onem, à commencer par les contrôles illégaux, surtout les contrôles domiciliaires.
- La suppression du travail obligatoire (ALE, formations bidons, etc.).
- L'arrêt des exclusions pour raisons administratives.
- Le respect des droits constitutionnels et des droits de l'Homme : la liberté d'opinion et d'expression politique et culturelle, d'association, de réunion, d'aller et venir, de vie familiale et affective, etc.
- Le droit à la solidarité active, avec tout qui a besoin d'aide ou avec tout qui un échange de service est utile.
- L'application de la présomption d'innocence pour toute matière relative au chômage, donc que les sanctions décidées par l'Onem soient suspendues jusqu'à une décision des tribunaux compétents.
- Le retrait des syndicats de toute structure décisionnelle de l'Onem et de la gestion des allocations de chômage.

1)- Les traitements mis en place

a)- Traitement social du chômage :

Ensemble des moyens déployés pour aider les chômeurs les plus exposés aux risques de marginalisation : les jeunes, les chômeurs de longue durée, les salariés touchés par les restructurations, les délocalisations. L'objectif est de les aider :

- à s'insérer dans la vie professionnelle : contrats emploi jeunes, stages de formation, etc.
- à se réinsérer dans le milieu du travail : contrats emploi solidarité, contrat initiative emploi, Stages de perfectionnement, de remise à niveau, etc.
- à disposer d'un minimum de ressources (allocations chômage, RMI) leur permettant de Vivre dignement en attendant de retrouver un nouvel emploi.

b)- Traitement économique du chômage :

Les mesures prises visent à améliorer la situation financière et la compétitivité des entreprises afin qu'elles soient incitées à créer des emplois. Elles peuvent être :

- ciblées : la baisse des charges (allègements fiscaux et sociaux voire exonération),

les aides financières aux entreprises en difficulté, les subventions accordées aux entreprises pour stimuler l'innovation et les exportations ;
- où être plus générales (le partage du temps de travail grâce aux 35 heures, les aides au redéploiement industriel, l'assouplissement de la législation sociale, les créations d'emplois dans la fonction publique.

2)- Quelles sont ces solutions ?

Ces solutions consistent en l'offre d'emploi et/ou la demande d'emploi ainsi ceci agira sur le recrutement, l'augmentation des postes d'une entreprise, ...

3)- Il peut y avoir plusieurs manières de traiter la question du chômage:

Voici ces solutions en détail :

a)- On peut partir de l'offre d'emploi en cherchant à l'élargir et engager des chômeurs:

* soit en restructurant l'offre existante de façon à créer de nouveaux postes de travail (par exemple en organisant le travail différemment ou en réduisant le temps de travail),

* soit en créant de nouvelles activités de production de biens et services qui se traduiront par des nouvelles offres d'emploi.

b)- On peut au contraire partir de la demande d'emploi:

* soit en cherchant à l'adapter à l'offre, par exemple en formant des chômeurs pour profiter d'une offre locale qui a recours à une main-d'oeuvre extérieure,

* soit en créant une nouvelle offre à partir de cette demande, notamment par la création d'auto emploi.

* Une troisième voie d'entrée consiste à agir sur l'interface entre l'offre et la demande d'emploi en créant des conditions qui en facilitent l'adéquation, par exemple en créant des partenariats locaux, des centres de services territoriaux, en mettant en place de nouveaux accords et de nouveaux cadres réglementaires locaux, etc.. Ces actions rendent la gestion du territoire plus efficace et devraient se traduire par une diminution effective du taux de chômage.

1- Les coûts économiques du chômage

Les coûts économiques officiels sont le résultat de la somme des pertes économiques (ASSEDIC, pertes de cotisations pour la Sécurité Sociale et les caisses de retraite, baisse des rentrées fiscales pour l'Etat et les collectivités locales...). La facture annuelle se monte à 70 milliards d'Euros auxquels, il faudrait ajouter, si on veut être honnête une grande partie

du coût des minima sociaux, qui s'élèvent en France à 15 milliards d'Euros et du coût des allègements de charges patronales (également 15 milliards d'Euros). Car le chômage est effectivement la cause principale de la situation économique des bénéficiaires du RMI, et le gouvernement a effectivement mis en place les réductions de charges pour permettre aux entreprises de baisser le coût du travail salarié. A en croire le MEDEF, ces baisses de cotisations auraient dû créer massivement des emplois. Au total on peut évaluer les coûts économiques du chômage à 6 % du PIB.

Une étude canadienne [22] donne une fourchette large, pour les seuls coûts économiques, comprise entre 5 et 12 % du PIB (le chômage s'élevait à l'époque à 10,4 % de la population active).

2- Les coûts externes du chômage

A ces coûts économiques, il faut rajouter le montant des effets externes cités ci-dessus, dont pour chacun il faudrait connaître la part spécifique provoquée par le chômage.

L'estimation est beaucoup plus difficile et de ce fait plus sujette à critique. Jacques Nikonoff évalue le coût global du chômage à 13,4 % du PIB [23]. Qu'on puisse contester ce montant, c'est dans l'ordre des choses, mais il est évident que les pouvoirs publics n'ont pas engagé d'études sérieuses pour confirmer ou infirmer ce chiffre, ou serait-ce qu'effectivement les chiffres font peur ?

Ce que l'on peut dire avec certitude, c'est qu'une économie de plein emploi permettrait à la société de faire des économies non négligeables dans un certain nombre de domaines :

- * Les hôpitaux sont surchargés, nous manquons d'infirmières et de médecins. La baisse sensible des pathologies liées au chômage n'aurait-elle pas des effets bénéfiques sur les surcharges de travail dans le domaine médical ?
- * Les forces de police et de gendarmerie se plaignent régulièrement d'un manque d'effectifs. La baisse de la délinquance qui ferait suite au retour au plein emploi n'est-elle pas une solution efficace à ce problème ?
- * Les tribunaux croulent sous les dossiers et les plaignants regrettent que la justice soit si lente, et qu'elle ne s'intéresse pas suffisamment à la grande délinquance financière. Là encore la baisse de la petite délinquance, l'une des conséquences du chômage, ne serait-elle pas une aubaine pour soulager l'administration judiciaire.
- * Pour faire face au surpeuplement carcéral, le gouvernement a choisi de construire de nouvelles prisons. S'attaquer aux causes de la criminalité n'est-elle pas une meilleure solution ?

On peut retenir pour les problèmes : La façon dont se pose le problème du chômage aujourd'hui, ses multiples facettes et la diversité des formes de traitement possibles ont plusieurs implications importantes pour les services publics:

- * Les mécanismes de régulation des marchés ne permettent plus d'éviter que l'inadéquation entre l'offre et la demande ne dégénère en des processus d'exclusion de certaines couches de population avec des effets qui peuvent être désastreux en termes de

cohésion sociale, d'identité, etc. Une intervention répondant à d'autres logiques est donc nécessaire, qu'elle soit l'émanation de services publics ou d'autres entités telles que les associations, ONG, etc.

* L'intervention nécessaire doit pouvoir aborder le problème dans toute sa complexité. Notamment si on souhaite que la lutte contre le chômage soit efficace et l'exclusion sociale ne peut plus être une action isolée mais doit pouvoir faire le lien avec d'autres formes et d'autres secteurs d'intervention. A la vue de cette complexité, il n'y a pas de solution uniforme qui répondra à toutes les situations, mais il faut pouvoir trouver des solutions spécifiques au niveau local.

* L'intervention du secteur public doit pouvoir se faire conjointement avec les secteurs privés, qu'il s'agisse d'entreprises qui interviennent au niveau économique d'associations ou d'ONG intervenant sur le plan social et culturel.

Pour les solutions, on peut se rappeler de la distinction des cinq manières de créer une meilleure adéquation entre l'offre et la demande.

	A partir de ce qui existe déjà	En faisant du neuf
1- Agir à partir de l'offre d'emploi locale	Créer l'offre en restructurant l'offre existante	Créer l'offre par de nouvelles activités
2- Agir à partir de la demande d'emploi locale	Adapter la demande à une offre existante	Créer l'offre à partir de la demande (auto emploi)
3- Agir sur l'interrelation offre/demande	Rendre la gestion du territoire plus efficace	

Cette diversité de formes met en évidence le rôle clé de l'action au niveau local: des politiques nationales ou régionales définies de manière sectorielle et homogène ne peuvent se substituer à une action concertée au niveau local qui reste la clé de la lutte contre le chômage.

Pour les conséquences : on peut se rappeler : de la Perte de revenus, des Exclusions, de l'Endettement, de la Perte de statut social et de la Perte de logement, de la conséquences sur l'éducation des enfants, de la hausse de la délinquance, de l'utilisation des drogues, du stress, de la déprimés, des maladies, de la perte de lien familiaux, la création du sentiment d'inutilité.

Pour les coûts du chômage, on peut retenir le chiffre 105 million d'euro dépensé chaque années pour le chômage.

Pour les abus sociaux, on peut se rappeler de l'article 79

Votes extrémistes sur les conséquences du chômage